

Le 22 mars 2023

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le mardi 28 mars 2023 à 18 h 30** en Mairie.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire,

Xavier BECK

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Tableau des Déclarations d'Intention d'Aliéner présentées lors des Commissions d'Urbanisme de l'année 2022.

Approbation du procès-verbal du 10 février 2023.

Administration générale

- 1 - Création d'une salle de spectacle au rez-de-jardin de la Maison des Arts – demandes de subventions
- 2 - Droits d'occupation du domaine public et droits de stationnement des camping-cars et fourgons ou vans aménagés pendant la période du Grand Prix sur l'avenue Marquet, le parking de la Brise Marine et la Route de la Turbie
- 3 - Délibération annuelle relative au stock foncier détenu par l'EPF PACA

Finances

- 4 - Approbation du compte de gestion du budget principal 2022
- 5 - Vote du compte administratif 2022 – budget principal
- 6 - Affectation du résultat de l'exercice 2022 – budget principal
- 7 - Vote des taux d'imposition 2023
- 8 - Vote du budget primitif 2023 – budget principal
- 9 - Opérations immobilières réalisées par la commune en 2022
- 10 - Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) – tarifs 2024

Personnel

- 11 - Modification du tableau des effectifs

Questions diverses

Information au Conseil municipal

des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122-22

du Code Général des Collectivités Territoriales

Administration Générale

31/01/2023	Convention de mise à disposition de la salle de la mer GUILIANI Objet : évènement familial du 12/3/2023
09/02/2023	Convention de mise à disposition de la salle de la mer DA SILVA GOMEZ Objet : évènement familial du 20/5/2023
27/02/2023	Convention de mise à disposition de la salle de la mer IACOVOU Objet : évènement familial du 15/4/2023
07/03/2023	Convention de mise à disposition de la salle de la mer MAUBERT Objet : évènement familial du 25/3/2023
09/03/2023	Convention de mise à disposition de la salle de la mer MILQUET Objet : évènement familial du 23/4/2023
09/03/2023	Convention de mise à disposition de la salle de la mer GUERRA Objet : évènement familial du 29/4/2023

Service Commande Publique

MAPA 2023S01	MISSION DE DIAGNOSTIC ET D'AIDE A LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE CONCESSION DE LA PLAGE MALA DE L'ETAT A LA COMMUNE	Notifié le 09/03/2023 Durée 6 MOIS	Entreprise(s) : Groupement conjoint COMPOSITE (mandataire) et OTEIS	Marché à prix global et forfaitaire 22 975 € HT 27 570 € TTC
-----------------	--	--	--	---

DIA 1^{er} TRIMESTRE 2022

Numéro de dossier	Date de dépôt	Propriétaire	Liste des parcelles	Superficie totale en m ²	Bien : Adresse	Bien : Désignation	Prix de vente
S0001	10/01/2022	PECCHIONI Giovanni, Caroline, Laure et BORGHESI Olga	AC 207	58,33	16 Allée Henri Marescalchi	1 appartement + 1 cave	550 000 €
S0002	10/01/2022	SIBIUDE Marie	AH 38-39- 299-300 et AK91	35,01	33 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 aire de stationnement	324 000
S0003	14/01/2022	SCP GOGGL	AB 93	166,51	5 Rue Jean Bono	2 parkings doubles + 1 appartement	1 485 000 €
S0004	13/01/2022	ROTTIER Francis	AC 75	31,32	5 Chemin des Citronniers	1 appartement + 1 balcon	212 000 €
S0005	13/01/2022	TARPIN Hélène	AC 179	57,07	54 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 cave	350 000 €
S0006	19/01/2022	LVOFF Serge	AE 67	74,49	56 Avenue du 3 septembre	1 appartement + 1 garage + 1 cave	530 000 €
S0007	20/01/2022	SCI FRANCOISE DU CAPA	AH 155	31,35	87 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 cave	168 000 €
S0008	27/01/2022	Monique CARMENI	AH 144	42,57	3 bis Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 cave	290 000 €
S0009	25/01/2022	BAT'IM	AB 66	36,28	22 Avenue Savorani	1 appartement + 1 cave	280 000 €
S0010	26/01/2022	S1	AK 46	177	6 Chemin Roccamare	1 maison	2 300 000 €
S0011	28/01/2022	M. et Mme Vieira Rodriguez	AD 112 38	/	28 Route moyenne Corniche	1 cave	5 000 €
S0012	01/02/2022	BASTELLO Jean-Charles	AE 67	49,04	56 Avenue du 3 septembre	1 appartement	370 000 €
S0013	10/02/2022	BECK François	AH 38-39- 299-300 et AK91	27,65	33 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	275 000 €
S0014	11/02/2022	PACCHINI Frédéric	AC 138 143 145	57,7	24 Avenue du 3 septembre	1 appartement + 1 garage	335 000 €

S0015	14/02/2022	GARLENO Jean-Paul	AI 22	119,07	2 Bd François de May	1 appartement	1 600 000 €
S0016	15/02/2022	PECHINI Gilberto	AH 392	43,37	3 Chemin romain	1 appartement + 1 garage	384 000 €
S0017	18/02/2022	EURL Financière de la Bièvre C/O Elisabeth GIRET- BERTRAND	AI 149-150- 188	57,03	108-110 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 garage	393 333 €
S0018	21/02/2022	MERCADAL Danielle	AI 149-150- 188	41,51	108-110 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 garage	139 712 €
S0019	21/02/2022	Frédéric et Fabienne PACCHINI	AC 138	/	20 Avenue du 3 septembre	1 garage	15 000 €
S0020	22/02/2022	Frédéric MONCEAU	AB 95	69,81	1 Rue Jean Bono, Le physalis	1 appartement + 1 cave	300 000 €
S0021	21/02/2022	Frédéric et Fabienne PACCHINI	AC 143 145	57,7	24 Avenue du 3 septembre	1 appartement	320 000 €
S0022	28/02/2022	Bernard Fagioli, Solange Tourrel, Gilles Travagliini- Fagioli	AC 138	/	Avenue du 3 septembre, Lieu-dit Barraia	1 garage	25 000 €
S0023	28/02/2022	Philippe ESTEBE	AI 118	58,71	9 Allée des Orangers, Villa Saint Christophe	1 appartement	395 000 €
S0024	03/03/2022	SCP Viviane Capital	AI 128	30,65	124 Avenue du 3 Septembre	1 studio	430 000 €
S0025	03/03/2022	René Miano	AI 130	70,24	118 Avenue du 3 septembre	1 appartement + 1 cave	550 000 €
S0026	08/03/2022	CTS RAGUIN	AH 38-39- 299-300 et AK91	28,05	33 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 aire de stationnement	209 000 €
S0027	09/03/2022	SOCIETE LBI	AC 247	69,66	24 bis, route moyenne corniche	1 appartement + 2 garages	1 090 000 €
S0028	09/03/2022	BRAVARD Michèle	AI 130	97,84	118 Avenue du 3 septembre	1 appartement + 2 emplacements voiture + 1 terrasse	720 000 €
S0029	16/03/2022	SCI DELSAUX	AC 205	/	10 avenue Marquet	2 appartements + 1 cave	850 000 €

S0030	16/03/2022	MALORTIGUE Cécil	AI 65	29,51	9 avenue de la Gare	1 appartement	185 000 €
S0031	17/03/2022	GAGLIARDO Michelle et Laura	AC 138	48,6	20 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 cave + 1 garage	350 000 €
S0032	18/03/2022	MILANESIO Serge	AI	128	124 Avenue du 3 Septembre	1 studio 22,22 m²	161 000 €
S0033	21/03/2022	OLLINO Antoinette	AH 54	/	66 Avenue du Général de Gaulle	Cabanons non-habitables sur terrain constructible	1 200 000 €
S0034	21/03/2022	Mesdames BASIO, GOOSENS, GEURTS	AC 5	66,36	24 Route Moyenne Corniche	1 appartement + 1 parking	400 000 €
S0035	23/03/2022	BERNABO Patrick et THIERY Isabelle	AH 38-39- 299-300 et AK91	27,12	33 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	277 000 €
S0036	24/03/2022	Adriana TARTAGLINO	AE 86	84,33	13 Avenue du Docteur Orimus	1 appartement + 2 parkings + 1 cave	1 175 000 €
S0037	28/03/2022	Anne-Laure CHAPEROT	AE 55-57- 58	29,34	66 bis Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 garage	245 000 €
S0038	31/03/2022	FAVRE Christian et DEVAUD Janine	AH 40 41 43	85,72	35 avenue Général de Gaulle	1 appartement + 2 box	1 250 000 €
S0039	31/03/2022	DELLANOCE Lelliane	AH 40 41 43	68,6	35 Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 2 garages	634 000 €

DIA 2ème TRIMESTRE 2022

Numéro de dossier	Date de dépôt	Propriétaire	Liste des parcelles	Superficie totale en m²	Bien : Adresse	Bien : Désignation	Prix de vente
S0040	04/04/2022	SCI FRANCAISE DU CAPA	AH 155	46,45	87 Avenue du 3 Septembre, 2-4 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 cave	248 000 €
S0041	05/04/2022	GILLY Pierre et Christiane	AE 93	110	23 Avenue Winston Churchill	1 villa	1 290 000 €
S0042	06/04/2022	DI LASCIO - TOGNONI	AI 10 11	44,95	8 Allée Mala	1 appartement + 1 cave	560 000 €
S0043	07/04/2022	BERTAZZINI Giorgio	AI 23	32,86	2 Bd François de May	1 appartement	390 000 €
S0044	11/04/2022	SCI FCP France	AC 114	90	1 Impasse du Verseau	1 villa	930 000 €
S0045	11/04/2022	TULLOU Véronique	AC 121 218 219	60,55	33 Avenue du 3 Septembre et 2 avenue Hugues Savorani	1 appartement 1 garage 1 cellier	404 000 €
S0046	12/04/2022	GALLIANO/VERVLOET	AE 55-57- 58	54,8	66b Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 garage	360 000 €
S0047	14/04/2022	KJAER Kristen	AH 38 39 299 300 AK 91	35,31	33 Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	290 000 €
S0048	14/04/2022	PERSSON Kristin	AI 138 139 136	99,82	116 Avenue du 3 Septembre et 1, 3 et 5 avenue de la Gare	1 appartement	188 000 €
S0049	14/04/2022	AMBLARD Roger, Hélène, Jean-Marie, Martine, Gilles	AC 59	251	17 Avenue du 3 Septembre	1 villa	2 200 000 €
S0050	19/04/2022	S'JONGERS Danielle et ROUVERET	AH 175	44,61	69 Avenue du 3 Septembre	1 appartement	183 000 €
S0051	22/04/2022	RICHELMI Jean-Pierre	AK 81, 82 83, 93, 94	/	1 Route de la Turbie	1 Entrepôt	1 100 000 €

S0052	22/04/2022	SCI FRANCAISE DU CAPA	AH 155	40,25	87 Avenue du 3 Septembre 2-4 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 cave	180 000 €
S0053	26/04/2022	STEFANOU Andréas	AD 112, 38	45,26	28 Avenue Prince Rainier III	1 appartement + 1 cave + 1 parking	346 000 €
S0054	29/04/2022	SCI Audace	AH 426- 427-428- 429	/	45 Route Moyenne Corniche	1 bâtiment à usage commercial	800 000 €
S0055	02/05/2022	Andrew ENGLAND	AI 22-23	119,51	2 Boulevard François de May	1 appartement + 1 cave	2 653 750 €
S0056	09/05/2022	Guillaume COUZIN	AH 38 39 299 300 AK 91	26,88	33 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 aire de stationnement	286 000 €
S0057	09/05/2022	SCI Rose du Désert	AB 28	57,89	5 Avenue Prince Rainier III de Monaco	1 appartement + 1 garage	550 000 €
S0058	09/05/2022	SCI GINE	AB 90	55,72	4 Rue Jean Bono	1 appartement	270 000 €
S0059	10/05/2022	Jean-François MANGEL	AC 81	28,43	10 Rue Saint-Antoine	1 appartement + 1 cave	315 000 €
S0060	13/05/2022	Monsieur et Madame OREFFICE	AH 38-39- 299-300 et AK91	34,45	33 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	295 000 €
S0061	16/05/2022	Marion DACHEZ	AB 61	36,77	4 Avenue Jacques Abba	1 appartement + 1 garage + 1 cave	306 000 €
S0062	17/05/2022	Viviane CALAMAND	AE 63	36,11	12 Avenue Winston Churchill - Les Fauvettes	1 appartement	290 000 €
S0063	17/05/2022	Stephen RUBINSTEIN et Sandra MOOSAH	AH 356	52,96	21 Bis Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 cave	408 500 €
S0064	18/05/2022	SCP Mimosa Star C/O Ian Connor	AH 192- 193-194- 195-196	/	41 Chemin des Mimosas	Bien vendu en totalité avec PC	4 250 000 €

S0065	19/05/2022	Charalampos DRAKAKIS	AB 273	/	25 Avenue Savorani	1 cave	5 000 €
S0066	20/05/2022	Irène CHANDLER	AC 174	153,85	48 Avenue du 3 Septembre	1 maison	2 250 000 €
S0067	23/05/2022	SARL DB SUPPORT Aps	AH 38-39- 299-300 et AK91	34	33 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 aire de stationnement	300 000 €
S0068	23/05/2022	Olivier TRUCHON	AC 109	58,8	6 Impasse du Verseau	1 appartement + 1 annexe + 1 cave	435 000 €
S0069	25/05/2022	Fabiana RICCOBENE	AH 347- 348-349- 350-351- 352-353- 354	40	23 à 31 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 stationnement	180 000 €
S0070	30/05/2022	Mr et Mme RING	AH 38-39- 299-300 et AK91	26,74	33 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	280 000 €
S0071	30/05/2022	SCI PAILLON	AH 40-41- 42	35,11	35 Avenue du Général de Gaulle, Regina Bay	1 appartement + 1 garage	405 000 €
S0072	01/06/2022	Monsieur et Madame Gautier	AE 67	67,87	56 Avenue du Trois Septembre	1 appartement + 1 cave + 1 garage	707 500 €
S0073	02/06/2022	Colette BRICE	AC 166	29	27 Allée Dalmasso	1 bien vendu en totalité	159 000 €
S0074	02/06/2022	KOHMSTEDT Klaus-Peter	AC 362	/	6 Allée François Siccardi	1 garage	21 000 €
S0075	07/06/2022	SCI "ODIL"	AC 111	170	2 Avenue Hugues Savorani	1 villa	1 050 000 €
S0076	07/06/2022	SCM LA ROSERAIE	AK 115	250	109 Avenue du 3 Septembre	1 bien vendu en totalité	1 390 000 €

S0077	07/06/2022	SC CASTEL D'AGLIO et SCI CAP D'ABAGLIO	AI 51	80,63	14 Avenue Gramaglia	5 caves + 1 appartement + 1 local dans l'édicule de la toiture + 1 partie de jardin	1 000 000 €
S0078	09/06/2022	SARL BREVENT	AI 41,42,43 et 216	527,97	2 Avenue Raymond Gramaglia	1 bien vendu en totalité	19 700 000 €
S0079	09/06/2022	EPAL Etablissement public foncier de PACA	AH 435	/	Costa Plana Sud, Avenue du Prince Rainier III de Monaco	Terrain non bâti de 1 106 m²	315 617 €
S0080	09/06/2022	SCI L2PO	AI 128	22,41	124 Avenue du 3 Septembre et 1 Allée des Orangers, Eden Cap	1 Appartement	148 500 €
S0081	17/06/2022	M. ENGLAND et Mme. VIRJI	AI 22-23	119,51	2 Boulevard François de May	1 appartement + 1 cave	2 650 000 €
S0082	17/06/2022	Mme. KEAGAN et M. VAN DEN BERGH	AI 64	82,75	32 Boulevard de la Mer et 13 Avenue Raymond Gramaglia	1 appartement + 1 garage + 1 cave	1 030 000 €
S0083	20/06/2022	M. BANDOLI et Mme. MARRUCHI	AC 121 218 219	57,18	2 Avenue Hugues Savorani	1 appartement + 1 cave + 1 emplacement de parking	405 000 €
S0084	22/06/2022	Mr et Mme RUIZ	AI 128	44,14	124 Avenue du 3 Septembre	1 appartement	250 000 €
S0085	22/06/2022	Mmes et Mr GUILI	AI 10-11	/	8 Allée Mala, Le Beau Site	1 garage	52 000 €
S0001 - Fonds de commerce	21/06/2022	SARL FAMA	AC 339	161	Place de la Liberté, Bâtiment A Le Saphir	1 fonds de commerce pour restauration	190 000 €
S0086	23/06/2022	MIANO René	AI 130	70,24	118 Av du 3 septembre	1 appartement + une cave	550 000 €
S0087	29/06/2022	SARL BAT'IM	AB 66	39,76	22 Avenue Hugues Savorani	1 appartement	140 000 €
S0088	30/06/2022	Mr et Mme GUILI	AI 10-11	75,33	8 Allée Mala	1 appartement	618 000 €

DIA 3ème TRIMESTRE 2022

Numéro de dossier	Date de dépôt	Propriétaire	Liste des parcelles	Superficie totale en m ²	Bien : Adresse	Bien : Désignation	Prix de vente
S0089	06/07/2022	Mr Humphrey BECKER	AI 64	/	32 Avenue Raymond Gramaglia	1 parking	37 500 €
S0090	06/07/2022	SAS KAJMA, C/O Mr Humphrey BECKER	AI 51	69,27	14 Avenue Raymond Gramaglia	1 appartement + 1 cave	1 162 500 €
S0091	08/07/2022	SCI Claudyvisa	AB 61	47,75	4 Avenue Jacques Abba + 35 Avenue Savorani	1 appartement	234 000 €
S0092	11/07/2022	M et Mme GRIGORYEV	AC 347-349-351-353-355	44,55	31 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 parking	346 000 €
S0093	11/07/2022	SCI CAP INVEST	AI 65	90,04	9 Avenue de la Gare	1 appartement + 1 cave + 1 garage	948 000 €
S0094	13/07/2022	SPROTTI Christian	AC 51	41,31	12 Avenue Hugues Savorani et 2 Escalier Bella Vista	1 appartement + 1 garage + 1 cave	390 000 €
S0095	13/07/2022	ZEPPEGNO Axel et Leah	AI 128	49,04	124 Avenue du 3 Septembre	1 appartement	475 000 €
S0096	19/07/2022	Pierina PAGLIERO	AD 38-112	54,74	28 Avenue du Prince Rainier III de Monaco, Garden Plaza	1 appartement + 2 garages + 1 cave	600 000 €
S0097	21/07/2022	PACA INVEST, C/O Andrea PATELLA	AE 50-52-53	109,29	5 Avenue Winston Churchill	1 appartement + 1 garage	1 750 000 €
S0098	25/07/2022	Mr Carlo BRESCIANO	AI 65	140,65	9-11 Avenue de la Gare	1 appartement + 2 caves + 1 garage + 1 couloir qui mène aux 2 caves	1 200 000 €
S0099	01/08/2022	Mme Joan ROBINSON	AI 51	168,83	14 Avenue Raymond Gramaglia	3 appartements + 1 cave	2 270 000 €
S0100	02/08/2022	Mme Marie-Annick RODIER	AC 137	37,03	18 Avenue du 3 Septembre, Villa Saint Roch	1 appartement + 1 cave	190 000 €

S101	05/08/2022	Mme Flavia BETTONI	AH 38-39-299-300 et AK 91	22,13	33 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 stationnement	230 000 €
S102	08/08/2022	KNEUBUHLER Mathias	AH 38-39-299-300 et AK 91	23,17	33 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	250 000 €
S103	16/08/2022	Consorts GERTALDI	AC 20 223	167	27 Avenue Jacques Abba	1 maison	1 150 000 €
S104	16/08/2022	Jonny Evans Limited	AH 40 41 43	69,35	35 Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 2 garages	555 750 €
S0105	22/08/2022	Michel ROBIN Jeannine SOULAUD Joëlle BERCTCHE ROBIN	AC 152	19,18	32 avenue du 3 septembre	1 appartement	175 000 €
S0106	22/08/2022	Mmes Odile et Chloé CELLINI, Mr Marc CELLINI	AC 51	42,09	15 Avenue Hugues Savorani, 1 Escalier Bella Vista	1 local commercial	110 000 €
S0107	25/08/2022	SRLU Société investissement démarchage Immobilier commercial, C/O Bernard CHASSAIN	AI 22	84,06	2 Boulevard François de May, Eden Résidence	1 appartement	1 000 000 €
S0108	25/08/2022	Federica MELICA	AB 263	50,02	15 Avenue Jacques Abba	1 appartement	380 000 €
S0109	26/08/2022	Richard PAGANI	AB 57-58-59-60	181,14	31/33 Avenue Hugues Savorani	1 appartement + 2 garages	1 550 000 €
S0110	26/08/2022	Mr et Mme John et Kristen Bennett-Therkildsen	AH 38-39-299-300 et AK 91	34,09	33 Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	360 000 €
S0111	06/09/2022	SAS Comptoir Immobilier Méditerranéen	AH 155	48,21	87 Avenue du 3 Septembre, 2-4 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement	330 000 €
S0112	06/09/2022	Madame Nicole WALTER	AE 67	27,05	56 Avenue du 3 Septembre	1 appartement	185 000 €
S0113	12/09/2022	Madame Angela PANZERI, S.A Filiao BEACH	AK 104	180,66	160 Avenue du trois Septembre	2 appartements	1 400 000 €

S0114	14/09/20202	Madame Angela PANZERI	AK 104	98,18	160 Avenue du trois Septembre	1 appartement	650 000 €
S0115	14/09/2022	FILAO BEACH S.A	AK 104	82,48	160 Avenue du trois Septembre	1 appartement	750 000 €
S0116	14/09/2022	SOCIETE CIVILE CAMEL	AI 73-74	645,5	22 Avenue de la Gare	1 bien vendu en totalité	16 000 000 €
S0117	16/09/2022	GRIBOVAL Ghislain	AE 67	139,25	56 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 garage + 1 cave	800 000 €
S0118	16/09/2022	EURL ORBAMA	AI 149 150 188	54,91	108-110 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 garage	313 333 €
S0119	16/09/2022	EURL ORBAMA	AI 149 150 188	37,58	108-110 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 garage	250 000 €
S0120	20/09/2022	SCI ASIA	AC 227 84	80,58	4 Avenue Hugues Savorani	1 appartement + 1 garage + 1 cave	620 000 €
S0121	22/09/2022	BARABINO Andrea	AI 23	88,41	2 Bd François de May	1 appartement	1 300 000 €
S0122	26/09/2022	SAS NIDAZUR PORMOTION	AC 111 112	170	2 Avenue Hugues Savorani	1 villa + 1 garage	1 390 000 €
S0123	26/09/2022	ROSSETO Simona	AH 362	86	6 Impasse du Verseau	1 appartement + 1 garage + 2 caves	800 000 €
S0124	29/09/2022	BEWICK Patricia	AB 273	43,2	25 Avenue Hugues Savorani	1 studio	285 000 €
S0125	29/09/2022	BEWICK Patricia	AB 273	/	25 Avenue Hugues Savorani	1 garage	47 500 €
S0126	30/09/2022	CALAMAND	AB 273	22,75	25 Avenue Hugues Savorani	1 studio	288 000 €

DIA 4ème TRIMESTRE 2022

Numero de dossier	Date de dépôt	Propriétaire	Liste des parcelles	Superficie totale en m ²	Bien : Adresse	Bien : Désignation	Prix de vente
S0127	05/10/2022	RAMOS Aurélien	AB 263	102,09	15 Avenue Jacques Abba	1 appartement + 2 garages	979 000 €
S0128	05/10/2022	BRYAN David et SHEKLETON Dorothy	AI 14 et 158	87	6 Avenue Charles Blanc	1 appartement	900 000 €
S0129	06/10/2022	COINCHELIN Alexandre	AH 38 39 299 300 AK 91	34,75	33 Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	360 000 €
S0130	06/10/2022	CALAMAND Viviane	AB 273	/	25 Avenue Hugues Savorani	1 cave	2 500 €
S0131	07/10/2022	SDC EDEN RESIDENCE	AI 22	31	2 Boulevard François de May	1 cave	20 116 €
S0132	07/10/2022	BEN BRAHEM Fadhel	AH 157	81,94	4 et 6 Avenue du Général de Gaulle	1 appartement + 1 cave	510 000 €
S0133	11/10/2022	MARTIN Eliane Antoinette	AH 160	53,55	83 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 garage	390 000 €
S0134	13/10/2022	HERCLE SOLUTION	AC 347 348 349 350 351 352 353 354	55,55	23 Avenue Du trois septembre	1 appartement + 1 garage	370 000 €
S0135	14/10/2022	GALLI Maurizio	AD 130 131 132 151 152 153	73,68	46 Avenue Prince Rainier III de Monaco	1 appartement + 1 garage	515 000 €
S0136	14/10/2022	SCI HELI INVEST	AH 392	64,17	3 Chemin Romain résidence " Le CHEVALIER"	1 appartement + 2 parkings	441 000 €
S0137	14/10/2022	MONCEAU Frédérique	AB 95	69,81	1 Rue Jean Bono	1 appartement + 1 cave	325 000 €
S0138	14/10/2022	ROUX Fabienne	AI	44,80	14 Avenue Raymond Gramaglia	1 appartement	495 000 €

S0139	17/10/2022	CAILLOUX Agnès	AC 109	77,29	6 Impasse du Verseau	1 appartement + 1 garage + 1 cave	575 000 €
S0140	24/10/2022	GAGNOL Katia et GAGNOL Christophe	AI 133	151,21	10 et 12 Avenue des combattants d'Afrique du nord	1 appartement + 2 caves	799 000 €
S0141	21/10/2022	TORINO Letizia	AB 96	40,25	11 Avenue du Trois Septembre	1 appartement + 1 cave	198 000 €
S0142	21/10/2022	BONO Gérard	AE 67	49,05	56 Avenue du 3 septembre	1 appartement + 1 garage	440 000 €
S0143	25/10/2022	AMBLARD Roger	AC 60	/	Saint-Antoine supérieur	1 terrain sans usage	120 000 €
S0144	27/10/2022	Fabrizia BADELLINO	AI 65	/	9-11 Avenue de la gare	1 local à usage de cave (ancien couloir permettant l'accès aux caves)	10 000 €
S0145	27/10/2022	SCP MIMOSA STAR	AH 192 193 194 195 196	/	41 Chemin des Mimosas	1 terrain avec permis de construire deux villas avec piscines, garages et stationnement	5 000 000 €
S0146	31/10/2022	MIGLIASSO Simone	AC 121 218 219	57,72	2 Avenue Hugues Savorani	1 appartement + 1 cellier	265 000 €
S0147	31/10/2022	BERTOLA Raffaele et Mara ROASIO	AE 86	46	13 Avenue docteur Onimus	1 appartement + 2 garages	500 000 €
S0148	31/10/2022	BERTOLA Raffaele et Mara ROASIO	AC 347 348 349 350 351 352 353 354	40	31A Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 garage	300 000 €
S0149	04/11/2022	BERNICAT Jean - Christophe	AI 65	/	9 Avenue de la gare	1 appartement + 1 garage + 1 cave	737 000 €
S0150	10/11/2022	MIANO René	AI 130	70,24	118 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 cave	550 000 €

S0151	10/11/2022	DEWEZ Monique	AI 130	54,46	118 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 cave + terrasse + emplacement de voiture	380 000 €
S0152	10/11/2022	VIVIANI Bernard	AC 110	/	4 Impasse du Verseau	1 garage	50 000 €
S0153	14/11/2022	BOSQ Mateo	AH 100	40,01	8b Avenue Général de Gaulle	1 appartement	290 000 €
S0154	21/11/2022	Aenny VOLLMER Bertrand ADELHELM Florence ADELHELM SCI Villa Joanna.	AI 56	152,24	24 Avenue Raymond Gramaglia	1 appartement + 1 villa + 2 emplacements voiture	5 000 000 €
S0155	21/11/2022	CASTIGLIONI Cesare	AI 64	83,11	13 Avenue Raymond Gramaglia	1 appartement, 1 cave et 1 garage	950 000 €
S0156	21/11/2022	Rinaldo ALBERTI	AH 310 348	73,25	47b Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	500 000 €
S0157	22/11/2022	COUVREUR Franck	AI 128	31,17 ²	124 Avenue du 3 Septembre	1 appartement	165 000 €
S0158	23/11/2022	SCI MAGI 97	AH 38 39 299 300 AK 91	27,86	33 Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	290 000 €
S0159	23/11/2022	NOEL Annie	AH 38 39 299 300 AK 91	27,31	33 Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	276 600 €
S0160	28/11/2022	IMBERT Christine	AB 224	22,06	18bis Avenue Hugues Savorani	1 appartement + 1 cave + 1 local	139 000 €
S0161	30/11/2022	Anne Edwige Odette JANKOWSKI	AI 146 150 188	/	106 Avenue du 3 septembre	2 garages	100 000 €
S0162	01/12/2022	TINCA Colette	AC 151	450	30 Avenue du 3 septembre	1 Bâtiment en totalité	2 250 000 €

S0163	02/12/2022	SCI DU 24 RUE RENE BOULANGER	AH 38 39 299 300 AK 91	34,81	33 Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 1 garage	350 000 €
S0164	05/12/2022	RAMOS Aurélien	AB 263	/	15 Avenue Jacques Abba	1 cave	7 000 €
S0165	07/12/2022	Angela PANZERI	AK 104	98,18	160 Avenue du 3 septembre	1 appartement	650 000 €
S0166	07/12/2022	SA FILAO BEACH	AK 104	82,48	160 Avenue du 3 septembre	1 appartement	750 000 €
S0167	08/12/2022	Christelle AMIARD	AB 224	16,86	18bis Avenue Hugues Savorani	1 appartement + 1 cave	170 000 €
S0168	09/12/2022	Bram et Priscilla MELLER	AB 61	21,17	4 Avenue Jacques Abba et 35 avenue Hugues Savorani	1 appartement	200 000 €
S0169	13/12/2022	Société S1	AI 23	88,41	2 Boulevard François de May	1 appartement	1 900 000 €
S0170	13/12/2022	M. et Mme VERVLOET	AC 8	58,63	38 Avenue Jacques Abba	1 appartement + 1 cave	340 000 €
S0171	15/12/2022	Sabrina et Roger JURGENS	AC 87	73,66	10 Avenue Hugues Savorani	1 appartement + 1 jardin	535 000 €
S0172	15/12/2022	Martine LUCAS et Caroline BOOGAERTS	AH 356	53,71	21b, Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 1 cave	410 000 €
S0173	15/12/2022	BERNICAT Jean - Christophe	AI 65	14,76	9 Avenue de la Gare	1 local d'activité	80 000 €
S0174	15/12/2022	ROYER Yveline	AC 209 210	46,5	12 Allée Henri Marescalchi	1 appartement + 1 cave	240 000 €
S0175	19/12/2022	MOLL Michèle et Patricia	AH 356	54,57	21b Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 1 cave	400 000 €
S0176	22/12/2022	HANSEN Lars et Cécile	AC 51	86,3	15 Avenue Hugues Savorani	1 appartement + 1 garage + 1 cave	675 000 €
S0177	22/12/2022	BERTSIS Ioannis et Amalia	AH 362	94,84	6 Allée François Siccardi	1 appartement + 1 garage + 1 cave	1 080 000 €

S0178	23/12/2022	BRESCIANO Carlo	AI 65	140,65	9 Avenue de la Gare	1 appartement + 1 garage + 2 caves	1 300 000 €
S0179	23/12/2022	LORENTZ Françoise	AI 22	95,02	2 Avenue François de May	1 appartement	1 680 000 €
S0180	26/12/2022	MARGARIA Elsa	AE 144 150	57,83	2 Chemin du golfe	1 Bâtiment en totalité	700 000 €
S0181	27/12/2022	MURPHY Frédéric	AH 144	42,73	3bis Avenue Général de Gaulle	1 appartement + 1 cave	255 000 €
S0182	27/12/2022	ALLEMAND Denis	AI 128	78,68	124 Avenue du 3 Septembre	1 appartement + 1 garage	620 000 €
S0183	27/12/2022	PARENT Robert	AC 209 210	36,88	8 - 12 Allée Henri Marescalchi	1 appartement	250 000 €
S0184	30/10/2022	Serguei FEDOTOV	AC 328 à 336	58,62	12-20 Allée Henri Marescalchi	1 appartement + 1 parking	750 000 €

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 28 mars 2023

Objet : Création d'une salle de spectacle au rez-de-jardin de la Maison des Arts – Demandes de subventions

M. le Maire rappelle qu'au titre de l'exercice 2022, la commune a réalisé la première tranche des travaux de la Maison des Arts dans les locaux de l'ancienne crèche municipale de la rue du Dr Lyons pour y accueillir l'école intercommunale de musique et l'association d'arts plastiques.

Expose que la seconde tranche programmée cette année est consacrée à l'aménagement d'une salle de spectacle en rez-de-jardin qui viendra clôturer l'ambitieux projet de créer sur la commune un lieu entièrement dédié à la culture pour tous les publics.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de rénovation énergétique des équipements qui a prévalu à chaque étape du programme pluriannuel de réaffectation des bâtiments communaux engagé en 2020 pour développer et optimiser l'offre de services publics sur la commune.

Qu'ainsi, l'isolation du bâtiment sera totalement refaite (murs et plafonds), qu'il sera procédé à l'installation d'un système de ventilation type double flux afin de permettre une meilleure ventilation du bâtiment et un nouveau système de chauffage sera installé afin d'adopter une logique de gestion du coût des énergies.

Indique que cette opération s'élève à 538 870 € H.T. et pourrait bénéficier de la participation financière de la Région au titre de sa politique d'aide aux communes pour la construction, l'extension et la réhabilitation globale de bâtiments de propriété communale au montant plafonné de 200 000 €.

Ajoute que l'importance du poste rénovation énergétique, qui est de 222 054 € H.T., dans le décompte de ce chantier, permet à la commune de prétendre à des subventions de l'Etat dans le cadre d'un programme dédié.

Propose dans ces conditions, le plan de financement suivant :

Montant total des travaux :	538 870 € H.T.
• Participation de l'Etat :	
- DSIL :	66 616 €
- Fonds vert :	44 411 €
• Participation de la Région :	200 000 €
• Participation du Département (30 %) :	161 661 €
• Participation communale :	66 182 € H.T.

Demande ainsi au conseil municipal de bien vouloir :

- **Approuver** le plan de financement ci-dessus détaillé ;
- **L'autoriser** à solliciter une subvention de la Région au montant maximum plafonné de 200 000 € pour l'ensemble des travaux ;
- **L'autoriser** à solliciter une subvention de l'Etat à hauteur de 30 % des dépenses dédiées à la rénovation énergétique pour la partie DSIL et 20 % au titre du fonds vert ;
- **L'autoriser** à solliciter une subvention du Conseil départemental à hauteur de 30 %.

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 28 mars 2023

Objet : Droits d'occupation du domaine public et droits de stationnement des camping-cars et fourgons ou vans aménagés pendant la période du Grand Prix sur l'avenue Marquet, le parking de la Brise Marine et la Route de La Turbie

M. le Maire rappelle que chaque année, la commune accueille sur l'avenue Marquet, le parking de la Brise Marine ainsi que sur la Route de La Turbie, des camping-caristes et propriétaires de fourgons ou vans aménagés venus assister au Grand-Prix de Monaco.

Qu'à ce titre, une tarification forfaitaire est instaurée, pour couvrir les frais engendrés par cette occupation du domaine public, dont l'installation de toilettes mobiles et la vidange périodique des cuves d'assainissement des véhicules par un prestataire, mais aussi compenser le manque-à-gagner du stationnement payant, inaccessible aux voitures durant cette période.

Indique que conformément à la délibération du 23 mars 2022, une redevance d'occupation du domaine public de 300 € perçue par la régie de recettes du domaine public est ainsi demandée à ces touristes voulant bénéficier d'un emplacement avenue Marquet ou au parking de la Brise Marine pendant le Grand-Prix de Monaco, au cours d'une période comprise entre le pénultième vendredi avant la manifestation jusqu'au dimanche de la course, dès leur arrivée.

Expose toutefois qu'au regard de la taille de certains véhicules, il conviendrait, par souci d'équité, d'appliquer cette tarification non plus de façon forfaitaire, mais suivant le nombre d'emplacements matérialisés dans les plans ci-annexés, réellement occupés.

Dit en outre que tenant compte des usages et durées de stationnement constatés lors de la précédente édition, les droits de stationnement dont les touristes concernés doivent s'acquitter en complément de la redevance d'occupation du domaine public, pourraient être les suivants :

Forfait « complet » (arrivée du pénultième vendredi au dimanche, jusqu'au dimanche de la course) : 300 €

Forfait 7 jours (du lundi avant la course au dimanche) : 290 €

Forfait 6 jours (du mardi au dimanche) : 280 €

Forfait essais + GP (arrivée du mercredi ou jeudi avant la course au dimanche du Grand-Prix) 270 €

Forfait week-end GP (arrivée à partir du vendredi avant la course jusqu'au dimanche du Grand-Prix) : 260 €

1 jour : 300 € d'occupation du domaine public.

Ajoute que le stationnement de ces véhicules de plus de 5 mètres linéaires sur les emplacements horodatés de la Route de La Turbie, pourrait également être soumis au règlement d'un forfait journalier de 25 € par place occupée, soit un minimum de 50 € par jour, à régler directement à l'horodateur ou sur l'application Flowbird.

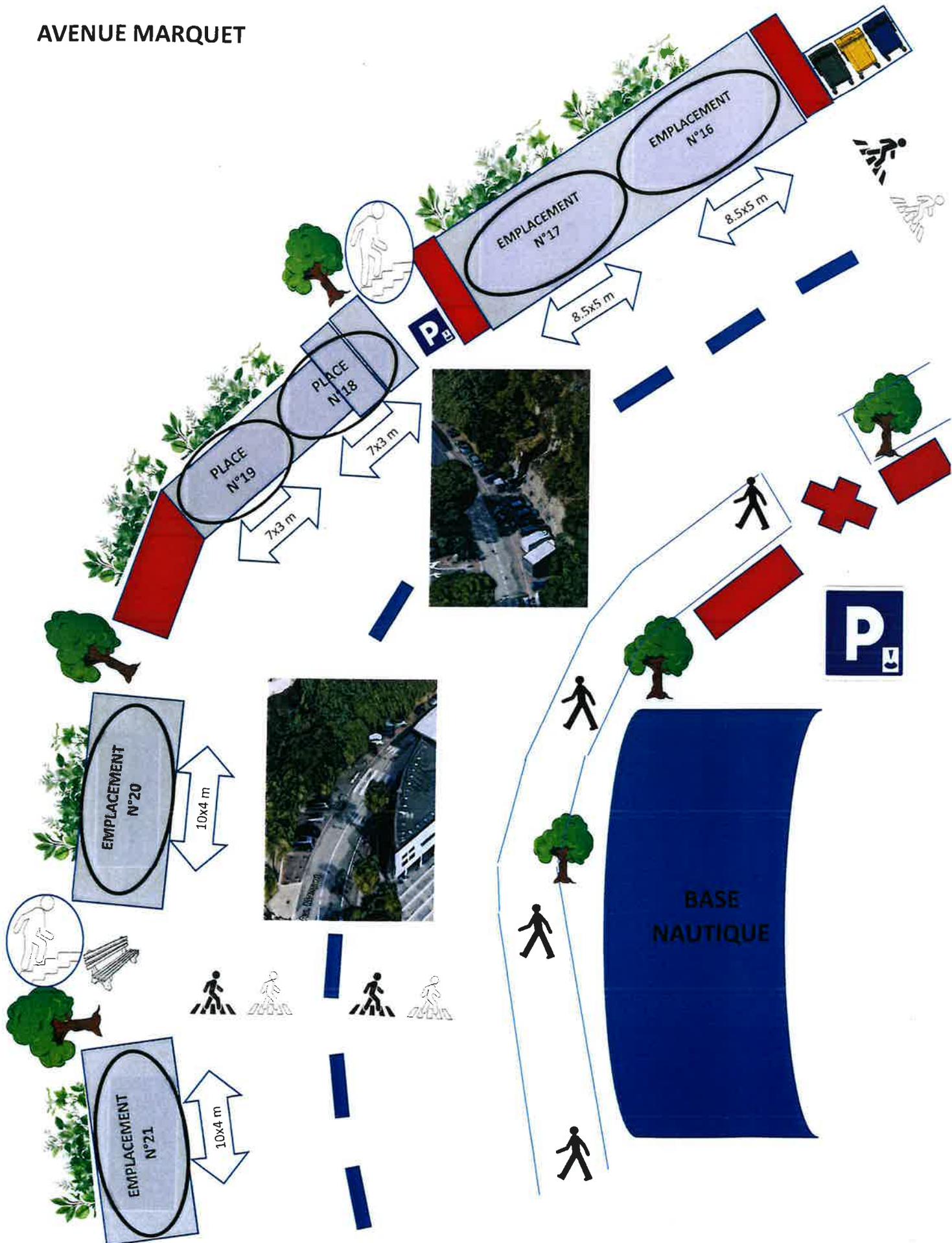
Précise ainsi que ces forfaits seraient perçus par la régie de recettes droits de stationnement Grand Prix.

Dans ces conditions, M. le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir :

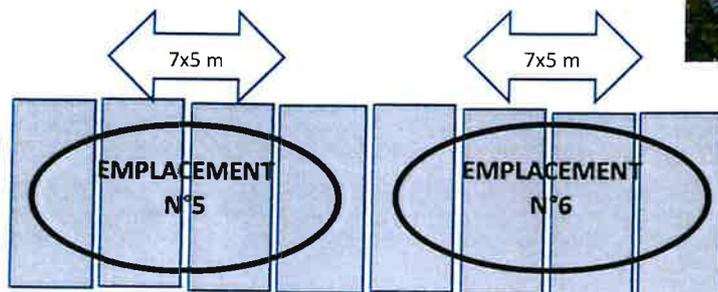
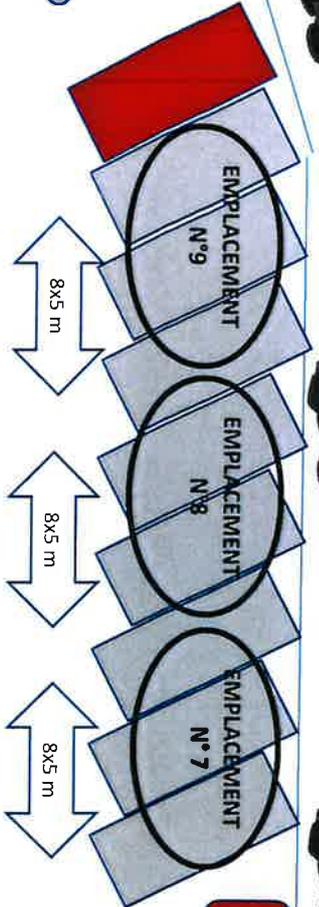
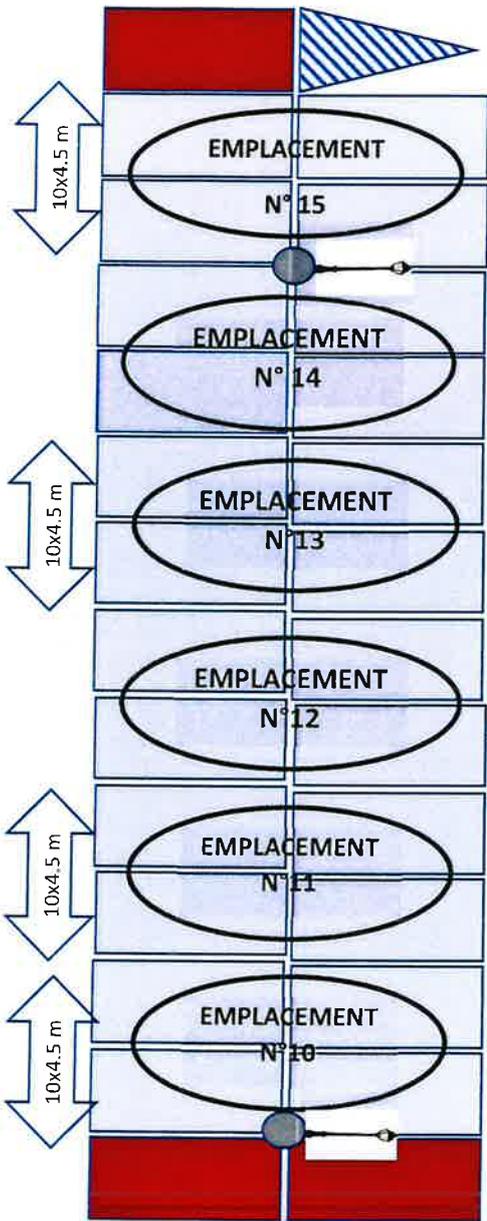
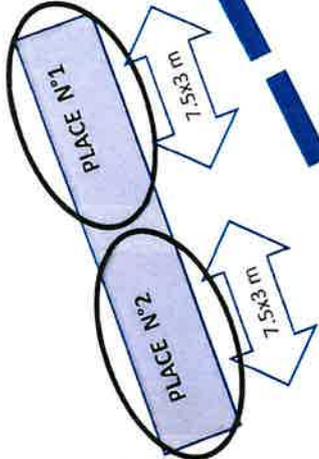
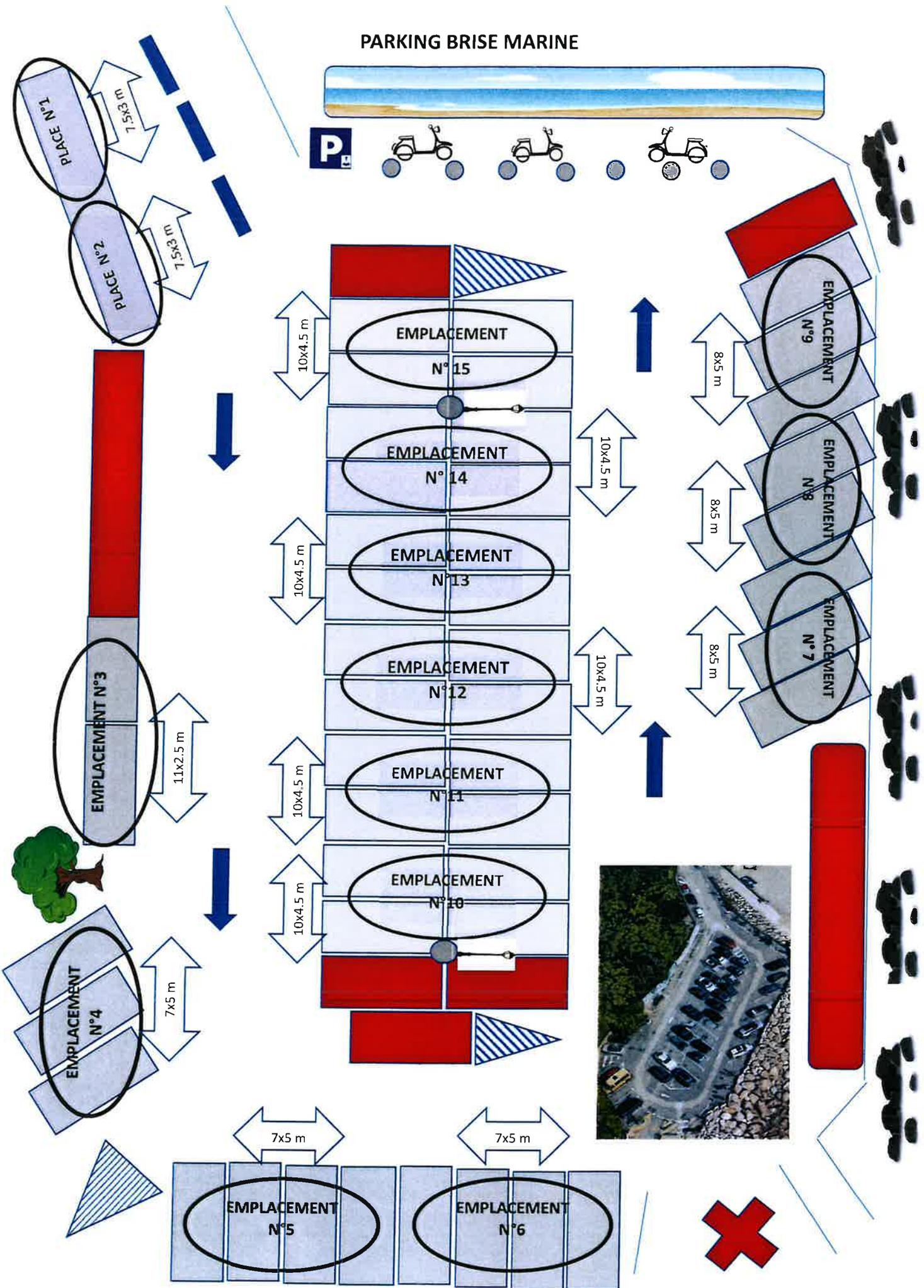
- **Approuver** la redevance d'occupation du domaine public de 300 € pour les camping-caristes et propriétaires de fourgons ou vans aménagés, voulant bénéficier d'un emplacement sur l'avenue Marquet ou au parking de la Brise Marine pendant le Grand Prix de Monaco, au cours d'une période comprise entre le pénultième vendredi avant la manifestation jusqu'au dimanche de la course, par emplacement défini sur les plans ci-annexés.
- **Approuver** la tarification forfaitaire des droits de stationnement au cours de cette même période ci-dessus détaillée et en complément de la redevance d'occupation du domaine public.
- **Approuver** le forfait journalier de 25 € par place occupée des stationnements horodatés de la Route de La Turbie pour les camping-cars et fourgons ou vans aménagés de plus de 5 mètres linéaires stationnés durant la période du Grand Prix de Monaco soit un minimum de 50 € par jour.

P.J. Plans des emplacements avenue Marquet et Parking Brise Marine

AVENUE MARQUET



PARKING BRISE MARINE



PROJET DE DELIBERATION

Conseil municipal du 28 mars 2023

Objet : Délibération annuelle relative au stock foncier détenu par l'EPF PACA

VU la délibération n° 11/18 du Conseil municipal de Cap d'Ail en date du 21 mars 2018 émettant un avis favorable relatif au programme local de l'habitat intercommunal pour la période 2017-2022 ;

Vu la délibération n° 22.1 du Conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur en date du 28 juin 2018 relative à l'adoption définition du programme local de l'habitat 2017-2022 ;

VU la délibération du conseil municipal n° 10/13 du 11 février 2013 portant convention opérationnelle habitat en multisites, entre l'Etablissement Public Foncier (EPF) Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) et la commune de Cap d'Ail ;

VU la délibération du conseil municipal n° 64/20 du 4 novembre 2020 portant convention d'intervention foncière en habitat complexe pour le site Jacques Abba en phase réalisation entre la commune, l'établissement public foncier PACA et la Métropole Nice Côte d'Azur ;

VU la délibération n°46/22 du 21 septembre 2022 portant avenant n°1 à la convention d'intervention foncière en habitat complexe pour le site Jacques Abba en phase réalisation entre la commune, l'établissement public foncier PACA et la Métropole Nice Côte d'Azur ;

VU l'état du stock foncier au 31 décembre 2014, annexé au compte administratif de la commune ;

VU l'état du stock foncier au 31 décembre 2015, annexé au compte administratif de la commune ;

VU l'état du stock foncier au 31 décembre 2016, annexé au compte administratif de la commune ;

VU l'état du stock foncier au 31 décembre 2017, annexé au compte administratif de la commune ;

VU l'état du stock foncier au 31 décembre 2018, annexé au compte administratif de la commune ;

VU l'état du stock foncier au 31 décembre 2019, annexé au compte administratif de la commune ;

VU l'état du stock foncier au 31 décembre 2020, annexé au compte administratif de la commune ;

VU l'état du stock foncier au 31 décembre 2021, annexé au compte administratif de la commune ;

CONSIDERANT la volonté de faire réaliser des logements en mixité sociale ; tels que définis par les objectifs du PLH susvisé ;

CONSIDERANT que pour ce faire l'EPF PACA a acquis des biens sur la commune afin de procéder à de futures opérations de constructions ;

CONSIDERANT « le tableau rendant compte des acquisitions et des cessions réalisées en 2022 » transmis à la commune par l'EPF le 06 février 2023 ;

CONSIDERANT que l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriale précise que pour les communes de plus de 2000 habitants les acquisitions ou cessions réalisées par une personne publique dans le cadre d'une convention avec la commune donnent lieu chaque année à un bilan financier soumis au conseil municipal. Ce bilan étant annexé au compte administratif de la commune ;

M. le Maire propose à l'Assemblée :

- **De prendre acte** du montant des stocks détenus par l'EPF PACA sur la commune au 31 décembre 2022. Les montants mentionnés dans le tableau en pièce jointe représentent les prix d'acquisitions hors frais de portage.

P.J. Tableau rendant compte des acquisitions et des cessions réalisées en 2022 de l'EPF PACA sur le territoire communal

Commune Type acte
CAP-D'AIL Acquisition

N° Acte	N° convention	N° site	Site	Date Acte	Montant Acte HT	Adresse	Parcelles	Vendeur / Acquéreur	Mode Acquisition
002830	CF0693530	06CAP02	Jacques ABBA	23/12/2022	450 000,00	2 avenue Jacques Abba - 06320 CAP D'AIL - Parcelle AB 62 - lots 12, 13, 14, 16, 17 et 18	06032-AB0062	M. et Mme BLANC	Amiable
Total					450 000,00				

Commune Type acte
CAP-D'AIL Cession

N° Acte	N° convention	N° site	Site	Date Acte	Montant Acte HT	Adresse	Parcelles	Vendeur / Acquéreur
000791	CF061095M	06CAP003	Prince Rainier III	10/10/2022	315 617,83	Avenue Prince Rainier III de Monaco - Lieuditi Costa Plana Sud - 06320 CAP D'AIL - Parcelle AH 435	06032-AH0435	ERILIA
Total					315 617,83			

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 28 mars 2023

Objet : Approbation du compte de gestion du budget principal 2022

Concernant l'approbation du compte de gestion du budget principal 2022, dressé par Monsieur le receveur :

Le conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Xavier BECK, Maire.

Après s'être fait présenter le budget primitif 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des opérations.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 28 mars 2023

Objet : Vote du compte administratif 2022 – budget principal

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Serge CASTEL, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Xavier BECK, Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire totale	3 178 205.47	9 501 761.74	12 679 967.21
	Titres de recettes émis	1 865 373.25	9 914 485.49	11 779 858.74
	Rattachements		46 061.07	46 061.07
	Reste à réaliser			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	3 178 205.47	9 501 761.74	12 679 967.21
	Engagements			
	Mandats émis	1 519 311.47	9 147 009.60	10 666 321.07
	Rattachements			
	Dépenses engagées non mandatées	87 576.78		87 576.78
	Dépenses engagées non rattachées		55 884.43	55 884.43
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution			
	Excédent	346 061.78	767 475.89	1 113 537.67
	Déficit			
	Solde des restes à réaliser			
RESULTAT REPORTE	Excédent Budget principal	1 411 104.22	823 345.43	2 234 449.65
RESULTAT CUMULE	Excédent	1 757 166.00	1 590 821.32	3 347 987.32
	Déficit			

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET (Hors reste à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	1 411 104.22		346 061.78	1 757 166.00
Fonctionnement	823 345.43		767 475.89	1 590 821.32
Total	2 234 449.65		1 113 537.67	3 347 987.32

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 28 mars 2023

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2022 – budget principal

Le Maire,

Vu le résultat cumulé du compte administratif du budget de la mairie identique au compte de gestion 2022.

Considérant les résultats de fonctionnement et d'investissement des comptes administratifs 2022 :

- En section de fonctionnement : + 1 590 821.32 €
- En section d'investissement : + 1 757 166.00 € (hors restes à réaliser)

M. le Maire propose au Conseil Municipal :

- **De maintenir**, dans son intégralité, le résultat cumulé d'exploitation en section de fonctionnement.

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 28 mars 2023

Objet : Vote des taux d'imposition 2023

M. Le Maire,

Vu - Le Code Général des Collectivités Territoriales articles 1636 B sexies, 1636 B sexies A et septies

Vu - La loi 80-10 du 10 janvier 1980 portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles de 1 à 3

Vu - L'article 16 de la loi n° 2019-149 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020

Vu - L'article 1639 A du Code Général des Impôts

Considérant qu'à la suite de la refonte de la fiscalité locale, la taxe d'habitation sur les résidences principales est intégralement supprimée pour l'ensemble des foyers fiscaux à compter du 1^{er} janvier 2023,

Considérant que depuis 2021 la perte de taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée par le transfert à la commune du taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties appliqué sur son territoire (10.62%), auquel s'ajoute le taux de taxe foncière communal,

Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2023, les communes retrouvent leur pouvoir de vote du taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires,

Considérant enfin que le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties demeure quant à lui inchangé.

Propose en conséquence à l'assemblée :

- De reconduire les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023 comme suit :

Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	9.58 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	29.31 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	48.61 %

PROJET DE DELIBERATION

Séances du 28 mars 2022

Objet : Vote du budget primitif 2023 – budget principal

Après examen du projet de budget primitif 2023 et délibération, le conseil municipal arrête et vote les sections de fonctionnement et d'investissement comme indiquées ci-après :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 261 200.98 €	10 261 200.98 €
INVESTISSEMENT	3 720 430.97 €	3 720 430.97 €
TOTAL	13 981 631.95 €	13 981 631.95 €

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 28 mars 2023

Objet : Opérations immobilières réalisées par la commune en 2022

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les dispositions de l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 et les articles L 2241-1, L2241-2, L5211-10, L5211-11, L5722-3, L3213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière d'opérations immobilières effectuées par les communes.

Etabli en application de l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 Février 1995 et des articles L 2241-1, L 2241-2, L5211-10, L5211-11, L 5722-3 et L 3213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Acquisition

Vendeur	DESIGNATION	PRIX
NEANT		

Cession

ACHETEUR	DESIGNATION	PRIX	Date de délibération
NEANT			

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 28 mars 2023

Objet : Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) – tarifs 2024

M. le Maire indique que M. le Préfet des Alpes-Maritimes, par envoi du 08 février 2023, a informé la commune des tarifs maximaux des supports publicitaires assujettis à la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pouvant être appliqués en 2024.

Rappelle que l'article L. 2333-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT) fixe les tarifs maximaux de taxe locale sur la publicité extérieure. Ces tarifs sont relevés chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année.

Informe que le taux de variation de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France est de + 6 % pour 2022 (source INSEE). En conséquence, les tarifs maximaux TLPE prévus au 1° du B de l'articles L.2333-9 du CGCT et servant de référence pour la détermination des tarifs prévus au 2° et au 3° du même article L.2333-9 évoluent en 2024.

Dans ces conditions M. le Maire propose, pour l'année 2024, d'appliquer une hausse de 6 %, correspondant au taux de croissance.

	Dispositifs publicitaires non numériques < 50 m2	Dispositifs publicitaires numériques <50 m2	Enseignes autres que celles scellées au sol		
			≤ 12m ²	> 12m ² et 50m ²	> 50 m ²
Minoration/exonération			Exonération		
Pour mémoire 2023	22.00	66.00	0	44.00	88.00
Pour 2024	23.30	69.90	0	46.60	93.20

Il n'existe pas, sur la commune, de dispositifs publicitaires, numériques ou non, dont la superficie dépasse 50 m².

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 28 mars 2023

Objet : Modification du tableau des effectifs

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés ou supprimés par l'organisme délibérant de la collectivité.

Afin de tenir compte de l'évolution du tableau des effectifs et des nécessités de services et après avoir recueilli l'avis du comité social territorial du 22 mars 2023.

Le Maire propose à l'assemblée

La suppression des emplois suivants :

Catégorie C

- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 2 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint administratif

Catégorie A

- 1 poste d'infirmière en soins généraux
- 1 poste d'attaché
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants hors classe

La création des emplois à temps complet suivants :

- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 3 postes de d'adjoint administratif de 1^{ère} classe
- 2 postes d'éducateur de jeune enfant
- 1 poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé, seront inscrits au budget au chapitre 012 et aux articles 64112, 64111, 64118, 6336, 6331, 6332, 6451, 6454, 6453 prévus à cet effet.